



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2014

À une séance extraordinaire tenue le 16 juin 2014 à 19 h, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, Maire
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Était absent :

M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3

La directrice générale atteste que 2 personnes étaient présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

ÉTUDE :

4. Octroi de contrat pour la structure d'acier pour le centre multifonctionnel
 5. Octroi de contrat pour la plomberie pour le centre multifonctionnel
 6. Octroi de contrat pour la ventilation pour le centre multifonctionnel
 7. Octroi de contrat pour la protection incendie pour le centre multifonctionnel
 8. Octroi de contrat pour la régulation pour le centre multifonctionnel
 9. Octroi de contrat pour l'électricité pour le centre multifonctionnel
 10. Période de questions
 11. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
 12. Clôture de la séance extraordinaire
-

16214-06-2014
point no 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 juin 2014 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité



16215-06-2014
point no 3

VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.

Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité

16216-06-2014
point no 4

**OCTROI DE CONTRAT POUR LA STRUCTURE D'ACIER POUR LE CENTRE
MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la structure d'acier pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 5 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	PRIX (INCLUANT LES TAXES)
Structure SBL	827 360.10 \$
Acier Structural Lainco inc.	881 858.25 \$
Alma Soudure	976 568.91 \$
Acier MYK inc.	1 028 634.96 \$
Les Structures d'Acier Marthy inc.	1 091 975.06 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Structure SBL pour la somme de 827 360.10 \$ incluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité

16217-06-2014
point no 5

**OCTROI DE CONTRAT POUR LA PLOMBERIE POUR LE CENTRE
MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de plomberie pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 7 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	PRIX (INCLUANT LES TAXES)
Les Mécaniques Ducro inc.	255 359.48 \$
Plomberie Pichette inc.	260 533.35 \$
Réfrigération Noël inc.	269 731.35 \$
Plomberie Daniel Leclerc inc.	280 194.07 \$
Groupe Beaudoin inc.	303 534.00 \$
Les Entreprises Marcel Tétu inc.	339 739.63 \$
Plomberie Laroche inc.	359 641.80 \$



IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Les Mécaniques Ducro inc. pour la somme de 255 359.48 \$ incluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité

16218-06-2014
point no 6

**OCTROI DE CONTRAT POUR LA VENTILATION POUR LE CENTRE
MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de ventilation pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	PRIX (INCLUANT LES TAXES)
Réfrigération Noël inc.	768 033.00 \$
MB Ventilation inc.	820 921.50 \$
Ventilation CF inc.	955 442.25 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Réfrigération Noël inc. pour la somme de 768 033.00 \$ incluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité

16219-06-2014
point no 7

**OCTROI DE CONTRAT POUR LA PROTECTION INCENDIE POUR LE CENTRE
MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de protection incendie pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 4 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	PRIX (INCLUANT LES TAXES)
Les Gicleurs Québécois	149 697.45 \$
Tuyauterie Gicleurs Trois-Rivières	150 962.18 \$
Les Gicleurs Éclair inc.	154 641.37 \$
SISL inc. (Protection Incendie GLB QC)	199 625.34 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Les Gicleurs Québécois pour la somme de 149 697.45 \$ incluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité



16220-06-2014
point no 8

**OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉGULATION POUR LE CENTRE
MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de régulation pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit : André Sévigny, conseiller no 5

NOM DE LA COMPAGNIE	PRIX (INCLUANT LES TAXES)
Regulvar inc.	74 342.84 \$
Sara-Tech inc.	86 806.13 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Regulvar inc. pour la somme de 74 342.84 \$ incluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité

16221-06-2014
point no 9

**OCTROI DE CONTRAT POUR L'ÉLECTRICITÉ POUR LE CENTRE
MULTIFONCTIONNEL**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux d'électricité pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 7 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	PRIX (INCLUANT LES TAXES)
Pierre Boily Électrique inc.	411 896.79 \$
Revenco (1991) inc.	456 450.75 \$
Normand Côté, électricien inc.	458 221.37 \$
Réfrigération Noël inc.	467 948.25 \$
Électricité des Laurentides	504 274.60 \$
Claude Miville inc.	531 184.50 \$
Installations Électriques Monsieur Watt Canada inc.	552 311.16 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Pierre Boily Électrique inc. pour la somme de 411 896.79 \$ incluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité

16222-06-2014
point no 11

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité



Que le procès-verbal du 16 juin 2014 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

16223-06-2014
point no 12

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 16 juin 2014, à 19 h 09.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/secrétaire
